

Rapport d'activité 2020

Association Générale des Familles du Bas-Rhin

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

www.agf67.fr

Table des matières

Préambule 5
Assemblée générale ordinaire 6
Conseil d'administration (CA) 6
Instances statutaires 6
Les bénévoles 8
Les valeurs de notre association 8
Les salariés 10
Les partenaires 11
Les membres 12
L'organisation de l'association 13
La crise COVID 19 13
Concours de poésie 14
Défis 14
Protocoles sanitaires 14
Présentation du rapport d'activité 15
Partenariats dans le développement des actions 17
Journées jeux / journées familles 19

Préambule

L'année 2020 a été marquée, comme partout? par la COVID 19.
Face à cette crise sanitaire, notre association s'est adaptée. Et oui car même si l'année 2020 a été complexe et qu'elle a parfois mis en avant le pire, elle a également mis en avant le meilleur. Tout au long de l'année nos bénévoles, nos salariés, n'ont rien lâché !

Malgré les doutes, les peurs, les découragements, notre association a pu compter sur des bénévoles et des salariés engagés, dynamiques dont les idées ont permis de voir le ciel bleu au milieu de la tempête.

La fatigue, la lassitude, les sur-sollicitassions, les bilans intermédiaires, les protocoles modifiés parfois quotidiennement ont découragé certains bénévoles, certains salariés, mais heureusement d'autres ont redoublé de courage, d'idées, de volonté pour permettre à notre association de poursuivre sa mission : accompagner les familles.

Car les familles non plus n'ont pas été épargnées par cette année 2020, et nous devions continuer à les soutenir, à les accompagner.

Depuis toujours la force de notre association se résume en quelques mots : engagement, convivialité, soutien, créativité, solidarité, bien-vivre ensemble.

Ces mots se traduisent notamment dans ce rapport d'activité.
Redécouvrons-les, gardons-les à l'esprit pour avancer le cœur un peu plus léger et pour continuer à défendre, sans relâche les intérêts des familles.

Comme l'an passé, le rapport d'activité est présenté à travers nos orientations associatives, telles que définies dans notre projet associatif.

INSTANCES STATUTAIRES

Assemblée générale ordinaire

L'Association Générale des Familles du Bas-Rhin a tenu son assemblée générale ordinaire (AG) le 02 juillet 2020, à son siège social 11, rue du Verdon à Strasbourg.

Cette assemblée, qui ne ressemblait à aucune autre à cause de la COVID, a permis de rassembler une quarantaine de personnes contre une centaine pour les éditions précédentes.
Elle était bien évidemment placée sous le signe des gestes barrières.

Conseil d'administration (CA)

Parmi les 680 bénévoles qui œuvrent pour notre association, 28 ont choisi d'œuvrer au sein du conseil d'administration.

En 2020, 2 nouvelles personnes ont rejoint le CA de notre association :

- Floriane CHRISTMANN ;
- Perrine PIERRE.

Bernard BESSEUX et Jean-Louis MARQUART ont quant à eux choisi de se retirer de cette instance. Nous les remercions pour leur engagement durant de longues années.

Notre conseil d'administration réunit ainsi des bénévoles aux compétences multiples.



REPRÉSENTANT TERRITORIAL



PERSONNE ENGAGÉE QUI CONNAÎT L'AGF



EXPERT DANS UN DOMAINE



MIXITÉ DU CONSEIL GRÂCE À DES PROFILS COMPLÉMENTAIRES

Messieurs Théo FRITZ et Aloyse BARDOL	Présidents d'honneur
M. Christian HEYD	Président
Mme Marlyse PHILIPP	Vice-Présidente
M. Philippe de COMBEJEAN	Vice-Président
M. Guy RADMACHER	Trésorier
Mme Anne BAHL	Trésorière Adjointe
M. Jean-Paul HEISER	Trésorier Adjoint
M. Kurt JENSEN	Secrétaire
Mme Estelle FRAASS	Secrétaire Adjointe
M. Bernard WINDENBERGER	Secrétaire Adjoint

Mme Martine AMRHEIN
M. Olivier CANIVET
Mme Floriane CHRISTMANN
Mme Paulette GRAMFORT
M. Jean-Luc GWISS
Mme Martine RUDLOFF HEINRICH
Mme Dorothée HOEFFEL
M. Gérard HOMMEL
M. André ISEL
Mme Mariette LANOIX
Me Claude LIENHARD
Mme Josiane PABST
Mme Perrine PIERRE
Mme Elisabeth ROHMER
Mme Sandrine ROYER
Mme Gaby SIMON
Mme Richarde SCHULTZ
M. Bernard SERGE
Mme Marie-Paule STEINMETZ

Au cours de l'année 2020, malgré un contexte sanitaire défavorable, les administrateurs se sont réunis à plusieurs reprises, pour un total de 1519 heures de bénévolat :

- 4 conseils d'administration ;
- 11 commissions.

Les principaux sujets qui ont été au cœur des travaux du CA tout au long de l'année concernaient :

- les locaux du CSF AGF de Sélestat ;
- le suivi des Délégations de Service Public ;
- la journée festive du 16 mai 2020 ;
- les partenariats mis en œuvre ;
- la démarche qualité et les projets en cours au sein du Pôle Enfance et Jeunesse ;
- la réorganisation du Pôle Associatif Familial et Social ;
- les appels à projets REAAP et conférence des financeurs ;
- le fonctionnement des commissions ;
- le projet de réhabilitation de la ferme éducative ;
- la crise COVID 19.





Les valeurs de notre association

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire importante. Tout au long de l'année, notre association a tout mis en œuvre pour accompagner les familles.

En 2020, encore plus qu'avant, la famille a joué un rôle fondamental. Source de soutien pour les uns, de conflits pour les autres, la situation nous a démontré que la famille au sens unique n'existait plus.

En 2020, encore plus qu'hier, les valeurs de notre association ont pris tout leur sens :

- **association généraliste :** la crise nécessite une approche globale. Notre association a une approche généraliste qui l'amène à s'intéresser à un grand nombre de questions, thèmes et réponses à apporter aux besoins et difficultés des familles durant cette crise.
- **ni modèle de famille, ni famille modèle :** toutes les familles sont concernées par le virus, par les mesures économiques, par les tensions qui peuvent apparaître au sein de la famille, par la solitude ou tout simplement par l'angoisse.
- **bénévoles et salariés au centre de notre association :** durant cette crise, bénévoles et salariés se sont mobilisés pour répondre aussi souvent que possible aux besoins des familles. Ils ont mis en œuvre tous leurs moyens pour assurer la pérennité de notre association.
- **écoute et soutien, au cœur de nos actions / Proximité et accessibilité :** l'AGF a poursuivi sa mission d'accompagner les familles et a mobilisé toutes ses ressources pour soutenir les familles de notre territoire.

Les bénévoles

Le bénévolat à l'AGF est la pierre angulaire de notre identité associative et se décline dans l'ensemble de nos actions et missions.

En 2020, nos bénévoles ont réalisé 23437 heures de bénévolat.

La présence importante de bénévoles est une composante fondamentale qui participe aussi bien à la vitalité de l'AGF qu'à la pertinence des actions qu'elle déploie.
Quelle que soit la nature de ces activités, leur objectif reste le même :

- favoriser l'engagement social des habitants ;
- créer du lien social ;
- favoriser le lien intergénérationnel ;
- rompre l'isolement ;
- transmettre et partager des savoir-faire.

Se rencontrer, échanger, partager, passer un moment convivial avec d'autres, représentent une part importante de ce que recherchent les membres de nos équipes lorsqu'ils viennent à l'AGF. Un important travail sur ce qui est communément appelé « le lien ».

En 2020, l'engagement de nos bénévoles a dû faire face à la pandémie, au confinement, aux mesures gouvernementales. Le lien qui leur est si cher a dû se réinventer. Il s'est parfois affaibli, mais nos bénévoles sont restés forts et ont pu compter sur une équipe de salariés qui se sont attachés à :

- être à l'écoute des bénévoles ;
- accompagner les bénévoles dans la mise en place d'activités sous des formes nouvelles et notamment les actions éducatives et de parentalité.



Au-delà de cet accompagnement, nos salariés ont continué à veiller aux démarches administratives et financières par :

- l'élaboration et le suivi de plus de 80 budgets pour la mise en place d'activités socioculturelles et éducatives ;
- le contrôle et la validation de 100 comptabilités des équipes et sections.

Promotion du bénévolat et accueil du bénévole

Le 5 décembre 2020, journée internationale du bénévolat, nous avons souhaité organiser un évènement spécial pour nos bénévoles, à la fois pour les remercier, mais aussi pour qu'ils se retrouvent et échangent sur leurs activités et enfin pour promouvoir le bénévolat au sein de notre association. Malheureusement, cet évènement a dû être annulé en raison de la crise sanitaire. Nous avons décidé de reporter cet évènement à une date ultérieure en 2021, lorsqu'il sera possible de se rassembler.

Dans le cadre de la promotion du bénévolat, notre association a initié en 2020 une rencontre partenariale relative à la mutualisation des initiatives autour de la formation des bénévoles avec l'UDAF, Alsace Mouvement Associatif et la Fédération 67 des Centres Socio-Culturels.

Nos engagements pour nos bénévoles

Pour accompagner et valoriser cet engagement bénévole au quotidien, l'association s'engage à :

- accueillir tout type de bénévolat ;
- reconnaitre les bénévoles et valoriser leurs missions et leurs compétences ;
- soutenir les initiatives des bénévoles ;
- accompagner les bénévoles dans leur parcours et engagement (formations collectives ou individuelles…) ;
- organiser des temps de rencontre thématiques et/ou sectoriels ;
- soutenir administrativement et techniquement les équipes des sections associatives locales (comptabilité, embauches, communication, …) ;
- accompagner les bénévoles dans la mise en place d'activités ou de temps forts ;
- accompagner des équipes dans la recherche de nouveaux bénévoles.

Nos outils pour accompagner nos bénévoles

Même si la vie associative de l'AGF est foisonnante, l'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, de nouvelles compétences, de nouvelles initiatives.
Pour cela, depuis 2019, l'association s'est dotée d'outils visant à la promotion du bénévolat, l'accueil et la mobilisation à long terme de nouveaux bénévoles :

- plaquette de promotion du bénévolat : présentant les diverses missions proposées aux bénévoles de l'association par type d'activité et les implantations sur le territoire du Bas-Rhin ;
- livret d'accueil du bénévole : document de présentation de la structure remis lors de l'accueil de nouveaux bénévoles ;
- charte du bénévolat : ce document formalise les engagements réciproques entre l'association et les bénévoles qui s'y engagent, en matière d'intégration, d'information, de gestion et de développement des compétences, … ;
- trame entretien d'accueil et suivi du parcours des bénévoles dans l'association.



Nos bénévoles et la COVID

Nos bénévoles n'ont pas été épargnés par la crise sanitaire. Mais malgré les craintes, ils ont poursuivi leur engagement.

Vidéo bénévoles

Afin de les remercier pour leur engagement et leur éviter de se décourager, les salariés se sont mobilisés pour réaliser une vidéo.
Déguisés ou non, plusieurs salariés ont prêté leur image pour les remercier.

Accompagnement des bénévoles

Par ailleurs afin de :

- répondre à leurs questions : quand peut-on reprendre, comment, comment rembourser les activités, garder le contact avec les membres… ;
- les accompagner dans leurs missions : arrêt des activités, information des membres, reprise des activités, respect des consignes gouvernementales, mise en place de cours en visio.

L'équipe du Pôle Associatif Familial et Social a :

- mis en place une ligne téléphonique spécifique ;
- multiplié les mails et courriers d'information ;
- mis en place des tutoriels pour expliquer comment réaliser des visios.

Les salariés

Tout comme les bénévoles, les salariés font partie intégrante de l'identité et de la philosophie de notre association. Au-delà de leurs responsabilités professionnelles, ils sont reconnus comme porteur de la politique associative et l'AGF soutient leur engagement dans la mise en œuvre du projet associatif.
En matière sociale, l'association veille à assumer pleinement ses responsabilités en matière du bien-être des salariés, du respect des législations en vigueur et du respect des droits de l'Homme.
L'AGF a conscience de l'impact positif d'une politique RH orientée « responsabilité sociale » (RSE).

Pour accompagner aux changements, aux mutations sociales et pour rester proche des besoins, nous observons et nous étudions l'évolution des emplois tant en interne qu'en externe.

L'association favorise le dialogue social et implique les institutions représentatives du personnel dans les discussions sur les enjeux de la vie de l'association.

Nos engagements pour nos salariés

Les grandes orientations inscrites au projet managérial :

- sécuriser le parcours et promouvoir le développement professionnel : prendre en considération l'évolution des métiers, la mutation des besoins et des technologies,
- motiver par la responsabilisation et la collaboration collective,
- promouvoir et inciter un management participatif, de confiance mutuelle,
- maintenir/développer la « culture AGF », transmettre les valeurs historiques et humaines depuis 1946,
- améliorer la qualité de vie, adapter les conditions de travail, aménager un poste,
- anticiper l'évolution des emplois et des effectifs- tenir une politique de recrutement.

Tout comme nos bénévoles, nos salariés ont dû faire face à la COVID :

- chômage partiel ;
- protocoles sanitaires ;
- adaptation.

Ils ont dû revoir leur mode de travail afin de poursuivre malgré tout leur mission : accompagner les familles.

Les partenaires

Participer à la vie locale fait partie intégrante de la vie de notre association, et selon un proverbe africain « Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin ».
Dans cette optique, en 2020 et malgré la crise, notre association a multiplié ses partenariats pour renforcer son approche généraliste.

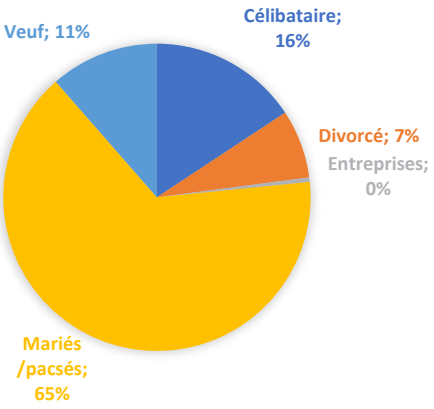
- conférence des financeurs ;
- conseil départemental ;
- collectivités ;
- ARSEA ;
- Adapei Les Papillons Blancs ;
- Famille de France ;
- ARIENA ;
- UDAF ;
- Fédération des Centres Sociaux ;
- MSA ;
- Banque alimentaire ;
- CIDFF ;
- Chambre de Consommation du Grand Est ;
- Mutualité Française Alsace ;
- AGF 68 ;
- Maison de la nature ;
- Services animation jeunesse des collectivités ;
- Office du tourisme ;
- L'Arche de Noé ;
- ASF CADAL ;
- L'association Paprika ;
- Emmaûs Scherwiller ;
- L'atelier ADC…

Les membres

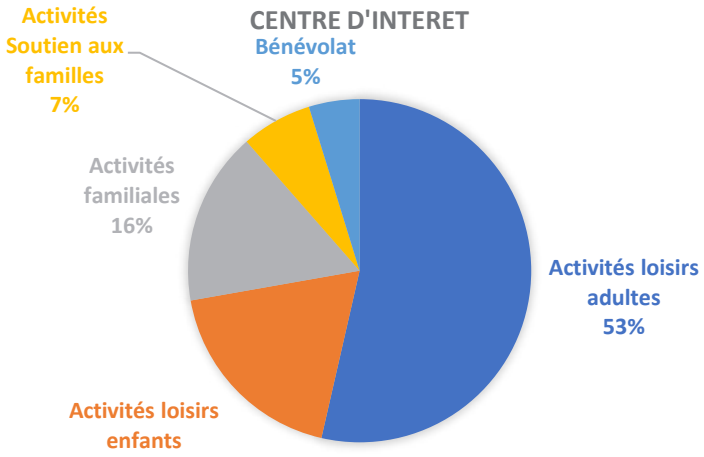
Suite à la finalisation du décompte des membres, l'AGF dénombre pour l'année 2020 (2019-2020) **7085 familles membres** soit **6449** selon le code de l'action sociale et des familles.

- 65% de nos membres sont mariés ou pacsés ;
- 62% de nos membres ont plus de 50 ans ;
- notre membre le plus âgé est né en 1922, et le plus jeune en 2000 ;
- 53% de nos membres s'intéressent aux activités Loisirs Adultes.

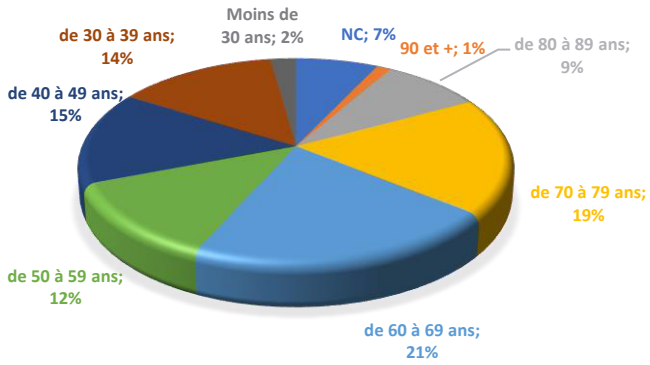
SITUATION FAMILIALE



CENTRE D'INTERET



AGE DES MEMBRES



L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Suite à deux départs au sein du Pôle Associatif Familial et Social (PAFS), une nouvelle organisation a été mise en place. Cette nouvelle organisation prévoit :

- le regroupement des 3 Centres Sociaux et Familiaux (CSF) sous la responsabilité d'un responsable de vie associative et familiale des CSF ;
- un PAFS en charge des sections et plus particulièrement de l'animation de la vie locale, de l'accompagnement des parents, de l'accompagnement des séniors, de l'accompagnement et de la mobilisation des bénévoles ;
- un Pôle Prévention et Soutien aux Familles (PPSF) en charge des services de médiation familiale, de conseil conjugal, des visites médiatisées, de la consommation, des conseils juridiques, du pass contre le surendettement, des actions de solidarité et lutte contre la pauvreté.

Cette organisation répond à la volonté de rester proches des familles. Elle permet également de mettre en place la coordination entre le PAFS et les CSF et d'assurer une cohérence au niveau départemental.

LA CRISE COVID 19

Notre association, forte de ses valeurs, a souhaité dès le début de la crise se donner les moyens d'accompagner les familles et de les soutenir durant cette période de crise sanitaire.
Plus particulièrement, la période de confinement a constitué un enjeu en matière de soutien à la parentalité. Cette période a constitué une situation inédite de temps passé en famille, qui a pu contribuer à renforcer le lien parents enfants. Mais cette situation d'enfermement et d'isolement a aussi exacerbé les situations de tensions familiales et mis les parents en difficulté quant à leurs pratiques éducatives.

Ainsi notre association a proposé dès le début de la crise :

- un numéro de téléphone pour soutenir les parents : 03.88.35.22.82 (9h00-12h00 ; 14h00-17h00, sauf vendredi après-midi). Ce numéro était destiné aux parents qui rencontraient des difficultés dans l'exercice de leur rôle ou qui avaient simplement besoin d'un peu de répit ;
- la mise en place d'une activité café-poussettes spéciale confinement au 03.88.21.13.67. Un numéro pour répondre aux parents en détresse, mais aussi pour répondre aux questions relatives à la parentalité : problème de santé des enfants, allaitement, positionnement en tant que parents, interférences familiales ;
- une adresse mail dédiée covid19@agf67.fr pour assurer une réponse rapide à nos salariés, familles, partenaires ;
- une actualisation de notre site internet, de notre page facebook pour rester informé de l'évolution de la situation, mais aussi pour donner des idées pour occuper les jeunes et les moins jeunes durant cette période de confinement (bricolage, sortie nature, jeux, défi sportif…).

Concours de poésie

Afin d'apporter un peu de légèreté aux familles, notre association a organisé, sous l'impulsion de deux administrateurs, un concours de poésie à destination des enfants.
Lors de notre assemblée générale, un enfant a eu le plaisir de lire son poème et les lots ont été distribués.



Défis

Tout au long de la crise, nos structures et sections ont lancé des défis aux familles sous forme de concours photos.



Land art du côté de Wissembourg


Concours de cuisine du côté de Wissembourg

Protocoles sanitaires

Lorsque les activités ont pu rependre, notre association a mis en place des protocoles stricts pour permettre une reprise en toute sécurité : protocole parentalité, protocole conseil conjugal, protocole médiation familiale, protocole pass contre le surendettement, protocole périscolaire, protocole petite enfance, protocole CLAS.



Présentation du rapport d'activité

Tout comme en 2019, nous avons fait le choix de présenter notre activité à travers les 8 orientations validées dans notre projet associatif.

Orientations politiques



Orientations techniques

Co-construire des réponses de proximité avec les familles - assurer la pérennité et la proximité de l'association

Prévenir les fragilités, crises et ruptures familiales

Ces dernières années, l'AGF a développé des activités et des compétences lui permettant d'accompagner les crises et ruptures familiales, en particulier au sein du couple et entre parents et enfants.
Conformément à son projet associatif, notre association a fait le choix d'élargir le périmètre de ces actions en prenant en compte l'ensemble de la cellule familiale et sa dimension intergénérationnelle.

La prévention des fragilités, crises et ruptures familiales se décline notamment à travers différentes missions :

- conférences ;
- actions d'accompagnement à la scolarité ;
- accompagnement juridique ;
- accompagnement des familles confrontées à des problèmes de consommation ;
- aide aux courriers et aux démarches administratives ;
- bulletin familial ;
- conseil conjugal ;
- médiation familiale ;
- préparation au mariage ;
- visites médiatisées ;
- pass contre le surendettement et accompagnement budgétaire ;
- lutte contre l'illectronisme ;
- prévention des situations de fragilité et de paupérisation.

En 2020, notre association a fait le choix de renforcer ses actions dans ces différents domaines. Ce renforcement c'est notamment traduit par la création d'un Pôle Prévention et Soutien aux Familles qui supervise et coordonne les différentes missions mentionnées ci-dessus et d'autres missions qui relèvent de la promotion de l'économie sociale et solidaire au bénéfice des familles.

Conférences

Parce que prévenir les fragilités c'est avant tout informer, notre association a mis en place tout au long de l'année des temps de réflexion sur des sujets de consommation, de succession, de prévention.

Strasbourg

En partenariat avec le cinéma STAR à Strasbourg, l'AGF a proposé en février 2020 une conférence sur les fantômes familiaux animée par Bruno Clavier.
200 personnes se sont réunies au cinéma STAR pour visionner le film « Les liens invisibles » et échanger avec Bruno CLAVIER sur l'étonnant pays des fantômes familiaux, là où tout ce qui n'est pas dit est répété.



Benfeld

Soirée débat violences sexuelles avec Bruno CLAVIER
Depuis maintenant quelques temps, de nombreuses réflexions et prises de conscience émergent au sein de la société à propos de la place des femmes et des violences qu'elles subissent au quotidien, davantage que les hommes, que ce soit au sein de la cellule familiale comme au travail. C'est dans ce contexte qu'il nous semblait important d'aborder la question des violences familiales et plus spécifiquement sexuelles, que subissent de nombreuses femmes, par le biais d'une soirée autour de cette question.
Nous avons ainsi fait intervenir Bruno CLAVIER, psychanalyste, sur ce sujet, suite à la diffusion dans un premier temps du film « Les chatouilles » pour introduire la soirée.
Une soixantaine de personnes ont participé à la soirée qui s'est révélée fortes en émotions et en témoignages.

Les actions d'accompagnement et de soutien à la scolarité

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

Barr

Le CLAS s'est déroulé au sein des écoles primaires de la Vallée, des Vosges et des Tanneurs de la ville de Barr. Deux séances par semaine et par école sont organisées. Soit douze heures de CLAS par semaine.
Le dispositif s'est arrêté le 16 mars 2020 pendant le premier confinement et n'a pu reprendre qu'à partir de la rentrée 2020-2021.

Nous avons dû limiter le nombre d'enfants accueilli car une partie des bénévoles âgés a préféré limiter le contact avec les jeunes enfants. Nous sommes ainsi passés de 63 enfants inscrits en 2019-2020 à 39 enfants en début d'année 2020-2021.

Bien que le CLAS ait pu reprendre lors de la rentrée 2020-2021, les activités sont encore très limitées. Nous évitons le plus possible le brassage entre les classes, les parents ne sont plus admis dans l'enceinte des écoles, ce qui limite fortement nos liens avec eux. Nous avons également dû mettre en suspend les activités faisant appel à un intervenant extérieur et les sorties culturelles.

Nos liens avec les écoles se renforcent d'année en année. Nous sommes invités aux différents conseils d'écoles afin de partager avec les équipes pédagogiques et les parents d'élèves sur les besoins des enfants et les solutions que nous pourrions leur apporter conjointement.

Nous avions prévu de lancer une activité philosophie avec un intervenant extérieur à l'automne 2020, malheureusement cela n'a pas pu se faire en raison du contexte sanitaire, nous espérons pouvoir organiser cette activité à la rentrée.
En décembre 2020, les enfants ont écrit des lettres et fait de beaux dessins qu'ils ont adressés aux personnes âgées de la commune. Le CCAS de la commune a fait l'intermédiaire entre les enfants et les séniors. Quelques-uns de nos séniors ont répondu aux enfants. Nous souhaitons que ces correspondances deviennent régulières et pourront, peut-être à terme, déboucher sur des rencontres intergénérationnelles;

LE PROJET CLAS 2019/2020

Pour cette nouvelle année nous avons à nouveau fonctionné avec les deux écoles primaires de Briand et de Rohan situées à Benfeld. Deux groupes ont été composés dans chaque école, chaque groupe étant constitué de 5 à 8 enfants.
Nous avions au total une vingtaine d'enfants que nous avons réparti en groupe et avions ainsi pour chacune des deux écoles deux groupes, un groupe d'enfants du cycle 2 et un groupe d'enfants du cycle 3.

Projet pour les enfants du cycle 2 : « Mon voyage à travers le monde »

Nous avons proposé aux enfants de réaliser un voyage autour du monde et à traverser les continents pour découvrir leur culture, les personnes qui y vivent avec leur coutumes, des plats à déguster…au travers des diverses activités proposées.

Projet pour les enfants du cycle 3 : « En avant la musique »

Au travers d'ateliers d'écriture, nous avions envisagé de réaliser une chanson, voire un clip vidéo, en permettant aux enfants d'écrire leur propre texte. Nous étions aidés par Mouss, un intervenant musical et animateur d'ateliers d'écriture. En parallèle à ces ateliers les enfants pouvaient proposer des chansons que nous écoutions puis étudions pour essayer de comprendre ce que les artistes essayaient de faire passer comme message. Tout cela était un excellent prétexte pour aborder des questions plus larges avec les enfants telles que les écrans, le racisme ou encore les réseaux sociaux par exemple, pour éveiller et développer leur esprit critique.
Nous n'avons pas pu aller au bout du projet, le contexte sanitaire et la fermeture des écoles du mois de mars à mai mettant ainsi un coup d'arrêt dans ce projet.

Objectifs visés

Les projets et activités que nous développons avec les enfants sont des prétextes pour atteindre des objectifs plus généraux que nous avons identifié avec les écoles, à savoir :

- favoriser l'épanouissement et la valorisation de l'enfant en partant de ses ressources et capacités, enfants qui ont pour la plupart, une mauvaise image d'eux-mêmes causée par les difficultés scolaires qu'ils rencontrent ;
- permettre aux enfants d'acquérir des compétences psycho-sociales pour développer un mieux vivre à l'école et dans les relations avec leurs camarades.



Le CLAS est aussi un formidable moyen pour entrer en contact avec les parents et ainsi leur proposer de participer à des activités parentalité, seuls ou accompagnés de leurs enfants.
Nous nous sommes aussi fixés des objectifs à destination des parents, qui peuvent aussi rencontrer des difficultés dans leur rôle de parents dans la vie de tous les jours. Nous avions ainsi pour objectifs de :

- soutenir les parents dans leur fonction éducative ;
- saciliter les relations entre les familles et l'école ;
- proposer un lieu ressource, à la fois pour les parents et les familles, mais aussi pour les partenaires.

Suite au confinement ayant eu lieu de mars à mai 2020, les écoles ont repris au fur et à mesure, chaque classe redémarrant à des dates différentes pour permettre une bonne reprise. Ne sachant pas si nous pourrions reprendre le CLAS, le contexte étant très incertain, nous n'avons pas pu reprendre les séances comme nous l'espérions. Nonobstant la possibilité de revoir les enfants, nous avons réalisé 3 vidéos à destination des enfants et des familles du CLAS pour garder le lien et les soutenir dans cette période agitée. Nous avons ainsi réalisé 3 vidéos proposant des activités à réaliser en famille, agrémentée d'un quizz et de défis en lien avec les projets que nous avions démarré avec les enfants.
En plus de ces vidéos, l'animatrice a réalisé « Le P'tit J » qui s'avère être le petit journal du CLAS, composé de photos des activités vécues par les enfants durant les séances. Les photos n'ont pas de légende dans le but que les enfants puissent expliquer à leurs parents ce qu'ils ont réalisé et les projets qu'ils mènent.

Le projet CLAS 2020/2021

Pour cette nouvelle année scolaire nous avons adapté notre fonctionnement pour répondre aux évolutions demandées par la CAF. Ainsi, en plus de maintenir certains critères (une dizaine d'enfants par groupe encadrés par minimum 2 personnes, salariés et/ou bénévoles), nous avons pensé à réunir chaque « collectif d'enfants » 2 fois dans la semaine, chaque séance du CLAS durant 1h30.
Nous avons ainsi démarré 2 nouveaux projets au mois de novembre 2020, toujours avec les écoles de Rohan et de Briand. Les groupes sont ainsi composés d'élèves du cycle 2 et du cycle 3, chaque groupe étant composé d'une dizaine d'enfants. Nous avons ainsi démarré un projet autour de la nature et « Jardin de rêve » de chaque enfant pour apprendre autrement, en découvrant les éléments naturels et en jardinant, puisque nous pouvons bénéficier de jardinières mises à disposition par l'école Rohan ainsi que la mairie de Benfeld. Le second projet, intitulé « Mon jardin en'chanté » est la reprise des ateliers d'écriture que nous n'avons pas pu mener au bout l'an dernier et que nous espérons pouvoir terminer pour cette nouvelle année scolaire.

Wasselonne

Ayant été lancé en octobre 2019 pour la première fois sur le territoire, le dispositif CLAS a vécu une fin d'année scolaire très délicate. Le dispositif est réalisé en partenariat avec l'école élémentaire Paul FORT et le dispositif accueille deux groupes de 10 enfants du CP au CM2.
Les échanges entre l'équipe du CLAS et les enseignants ont permis d'accompagner au mieux les enfants et les familles.

De septembre 2019 à mars 2020 une équipe de 5 bénévoles et la Référente Famille ont accompagné les séances. Afin de pouvoir s'extraire des temps scolaires, les enfants ont pu profiter d'animation d'intervenants professionnels. Très souvent les séances ont mis l'accent sur le jeu pour développer chez l'enfant l'entraide, la solidarité, la patience et la maîtrise de sa frustration lors de la défaite. Ce dispositif doit permettre aux enfants de développer des savoir-faire et être, et de valoriser les compétences qu'ils ont déjà.
Lors du confinement en mars 2020 l'équipe du CLAS a maintenu une veille sur les enfants et les familles bénéficiaires du dispositif. Les échanges avec certains enseignants ont permis de savoir si la veille éducative était en place dans les foyers.

Dès le post confinement, des temps d'accompagnement individualisés ont été mis en place afin de répondre aux difficultés des enfants. Les enfants étaient accueillis à 3 par tranche d'une heure afin de limiter les regroupements. La disponibilité des bénévoles a permis de maintenir l'accompagnement auprès des enfants.

2020/2021

La reconduite du projet CLAS a été facile car il est identifié comme une aide à l'accompagnement scolaire et des familles. La crise sanitaire a renforcé les difficultés des enfants qui éprouvaient déjà des fragilités. Après des échanges avec les familles et les enseignants, le dispositif a été relancé en octobre 2020. Les contraintes sanitaires empêchent les enfants de se dépenser dans la cour de récréation, comme c'était le cas jusqu'en mars 2020. Les temps sont très lourds sur cette nouvelle édition. Il faut énormément d'énergie à l'équipe réduite (3 bénévoles et la Référente Famille) pour faire face aux séances qui se révèlent très animées. 22 enfants accueillis depuis octobre 2020.

Ecole ouverte – vacances apprenantes

Le CSF de Wasselonne a mobilisé les établissements scolaires (école élémentaire et collège) et la collectivité afin de mettre en place le dispositif de l'Education Nationale « Ecole ouverte ».
Dans le cadre du dispositif « Ecole ouverte», les actions proposées par le CSF avaient pour but de proposer une offre socioéducative aux enfants inscrits dans le dispositif.
Pour que le projet soit en cohérence avec les principes directeurs du dispositif Ecole Ouverte, les activités proposées ont répondus aux objectifs suivants :

- développer des activités en ayant le souci de les inscrire dans la réalité locale, tenir compte des conditions de mode de vie des parents, et de la vie associative locale ;
- développer des savoir-faire et être à travers l'intervention éducative des différents intervenants ;
- favoriser le vivre ensemble lors des temps socio-éducatifs, renouer avec les liens sociaux.

Au niveau du CSF, les temps encadrés durant cette semaine ont répondu à différents besoins :

- renforcer la connaissance du public accueilli (connaitre l'enfant et sa famille). La présence du directeur et de la référente famille du CSF lors des différents temps proposés ont permis de recenser les retours des familles et de proposer en réponse des activités, des ateliers et/ou café-parents pouvant traiter d'une problématique éducative ou favorisant le faire, le vivre ensemble ;
- favoriser l'épanouissement de l'enfant par des temps de loisirs. Nous avons proposé un temps d'accueil qui a été assuré par des intervenants qualifiés et spécialisés dans leurs domaines de compétence (artistique, culturelle, créatif) ;
- soutenir le développement de la socialisation. En travaillant le rapport à l'autre à travers les différentes activités, les intervenants ont favorisé les échanges entre les enfants à travers des jeux collectifs et des activités en groupe ;
- veiller à l'intégration physique, morale et affective des enfants. Ces temps socio-éducatifs ont accompagné les enfants à exprimer leurs désirs, à s'évader dans un espace imaginaire en favorisant leur épanouissement ;
- renforcer le partenariat avec les établissements scolaires. La notion de partenariat est très importante dans la dynamique territoriale. Ce projet fût le résultat, la continuité des échanges et des passerelles qui existent entre les structures.

Temps méridien :
Afin de faciliter la transition entre le temps scolaire en matinée et le temps d'activité culturelle, le CSF a proposé pour les enfants qui restaient sur place pour le repas de midi un accueil réalisé par une équipe de bénévole.
Sur la semaine, 12 enfants élémentaires ont été accompagnés soit 11 familles.
Les retours des parents, des enfants et des enseignants sont très encourageants.
Sortant du confinement, les familles et l'école ont apprécié que cette action puisse être mise en place. Elle a permis de finaliser les apprentissages scolaires en matinée et une évasion socio »éducative lors des après-midi.
Les enfants ont fait une représentation le jeudi 9 juillet devant les parents restés pour le coup de l'autre côté des clôtures de l'école.
Lors de la dernière journée, les enfants ont visité la ville de Wasselonne en arpentant le « Sentier du patrimoine industriel » de Wasselonne. La visite a été ponctuée par la visite de la Tour Carré.





En ce qui concerne l'action réalisée au collège du 24 au 27 août 2020, la proposition d'activité socio-éducative lors des après-midi était la suivante :

- atelier musique et théâtre ;
- atelier nature : création d'un jardin pédagogique.

Sur la semaine, 14 adolescents ont été accompagnés, soit 12 familles.



Ecole autrement



Dans la continuité de la semaine expérimentale école ouverte réalisée du 6 au 10 juillet, le CSF de Wasselonne a proposé des temps d'accueil sous le même format à savoir, temps scolaire par la pédagogie du détour et temps d'ouverture en après-midi.

Sur cette semaine atypique, 12 enfants identifiés par le CLAS ou par les travailleurs sociaux du territoire ont pu bénéficier d'animation ludique et culturelle. Le souhait était de poursuivre l'expérimentation lors de la première semaine des vacances scolaires. Les enfants ont pu expérimenter, toucher, découvrir, jouer tout en apprenant.



Suite aux échanges avec les parents, nombreux ont fait le retour de difficultés économiques ne leur permettant pas de pouvoir partir en vacances ou d'offrir des loisirs à leur enfant. En proposant ce type d'accueil, le CSF a répondu à la fragilité de certaines familles.

Le Fonds d'Innovation de Présence Educative sur le Net (FIPEN)

Cela fait maintenant 4 ans que le CSF de Benfeld mène un projet FIPEN avec le collège Romain Rolland d'Erstein, ces actions rencontrant chaque année un succès grandissant auprès des élèves avec qui nous le menons. Nous souhaitions aborder cette année la question du partage des images sur Internet, les jeunes partageant d'un simple « clic » ou un simple « partager » ou encore « j'aime » certaines images jugées inappropriées telles que peuvent l'être des images violentes de décapitation ou pornographiques. Nous souhaitions ainsi développer un projet à propos des conséquences que cela peut entrainer auprès de certains jeunes et de la prise de conscience à ne pas tout partager et à interdire certaines images.

Après avoir rencontré l'ensemble des classes de 5ème et certaines classes de 6ème avec l'exposition « Promenons-nous dans le Web ! », c'est plus d'une vingtaine d'élèves de 5ème qui se sont présentés lors de la 1ère séance animée par un metteur en scène, et un intervenant en atelier d'écriture. Nous avions envisagé de passer par la création d'une chanson et d'un clip musical pour présenter le fruit de la réflexion des élèves auprès des élèves du collège avant de pouvoir le diffuser plus largement sur le département voire auprès des associations d'éducation populaire pour initier et mener des débats avec d'autres jeunes sur ce sujet.

Malheureusement la fermeture du collège du mois de mars à mai 2020 dans le cadre du confinement ne nous a pas permis de mener ce projet au bout, la réouverture des collèges et la reprise des activités étant très compliquées dans le contexte lié au Covid. Nous avons ainsi dû arrêter ce projet que nous espérons pouvoir mener dès que possible avec le collège et l'ensemble des acteurs qui s'étaient impliqués dans ce projet comme la JEEP d'Erstein, la communauté enseignante du collège ou encore la ville d'Erstein et le service jeunesse.

Le juridique à l'écoute des familles en difficulté

Strasbourg



L'année 2020, année exceptionnelle s'il en fût, a été marquée par une demande plus importante que d'habitude sur les mesures de protection des majeurs : tutelle, curatelle etc. pour des parents âgés. Ces situations sont émotionnellement difficiles à vivre pour la famille et encore plus difficile quand la famille est partagée face à la situation. La médiation familiale fait partie des renseignements qui sont transmis.

Les entretiens ont aussi comme sujet les séparations, les divorces, les ruptures. Ces situations mêlent le questionnement juridique à l'émotionnel. Il est important d'essayer de les détricoter pour donner à chacun sa juste place. Ces moments de consultation, longs en règle générale, permettent à la personne en grande souffrance de trouver des éclaircissements sur les procédures, sur la situation des enfants, sur le côté matériel de la rupture, sur la vie différente qui va se mettre en place, etc.
Des questions sur le concubinage, les successions, les testaments, le mariage posthume, la bigamie ont été abordées. Ce sont surtout les femmes qui consultent.

En 2020, 32 personnes ont contacté le siège de notre association

Wasselonne

La mise en place de permanence juridique mensuelle a permis la tenue de :

- 20 permanences d'un avocat : 7 personnes par permanence soit 140 personnes reçues et 70 heures de bénévolat ;
- 10 permanences d'un huissier : 3 personnes par permanence soit 30 personnes reçues et 15 heures de bénévolat ;
- 10 permanences d'un notaire : 6 personnes par permanence soit 60 personnes reçues et 60 heures de bénévolat ;

Soit 230 personnes reçues en 2020 contre 320 en 2019

Les entretiens lors des permanences juridiques durent en moyenne 30 min. Ce qui se révèle très limitant dans la résolution des problématiques amenées.

Les professionnels font part d'une recrudescence de sollicitation liée à des situations de précarité dès l'arrivée de la crise sanitaire. Perte d'emploi, fragilité économique, fragilité familiale… les personnes sollicitant cette aide juridique sont dans la plupart des cas suivis dans une méconnaissance des recours juridiques existants.

Accompagnement juridique des personnes confrontées à des problèmes de consommation

Cette année 2020 aura été une année particulièrement difficile à vivre pour les familles.
Dans le domaine de la consommation, chacun a adapté sa façon de consommer du mieux qu'il le pouvait.
Le e-commerce a pris de l'ampleur, les démarchages téléphoniques se sont multipliés et les arnaques de toutes sortes ont fait pas mal de victimes.
Le service consommation a été beaucoup sollicité.

Jusqu'au 17 mars, date du premier confinement, les consultations se faisaient, en priorité, en face à face. A partir de cette date et pour le reste de l'année, ce sont les e-mails et le téléphone qui ont prévalu.

Les personnes “rencontrées” ont cherché des conseils pour des problèmes de :

- garantie de conformité, garantie commerciale pour l’électro-ménager, les trottinettes, les voitures d’occasion, les meubles, le matériel informatique, … ;
- retard de livraison et retard dans la possibilité de se rétracter, … ;
- lecture de contrats permettant de comprendre la situation juridique dans laquelle se trouve le consommateur ;
- devis non respectés par certains artisans (plombiers, garagistes, … ;
- problèmes de location: non restitution du dépôt de garantie, état des lieux, préavis non respecté, caution solidaire, … ;
- problèmes avec des opérateurs de téléphonie mobile ;
- annulations et retards d’avion, de location saisonnière, … ;
- problèmes assurance: préavis non respectés, démarchages pour assurances complémentaires, assurances scolaires/extra-scolaires, assurances responsabilité civile, assurances cartes visa, ..

En tant qu’organisme agréé de défense du consommateur :

- le service a rédigé une dizaine de lettres pour appuyer la demande du consommateur (certains professionnels ont parfois du mal à respecter la loi)
- une aide pour rédiger un premier courrier a été apportée une dizaine de fois.

La juriste a suivi 3 formations sur les contrats, formations organisées par la Chambre de Consommation d’Alsace avec qui elle échange aussi sur les cas les plus complexes.

185 litiges ont été soumis au service consommation en 2020

Les heures de bénévolat pour l’année 2020 s’élèvent à 185 heures

Accompagnement des personnes à travers la mise en place d’une aide aux courriers et démarche administrative

A Wasselonne, le CSF accompagne également les familles à travers deux actions appréciées :

L’aide aux courriers

6 personnes reçues / 15 rendez-vous

La bénévole qui accompagne les dossiers se retrouve très souvent face à des demandes qui dépassent ses compétences en matière d’aide au courrier juridique visant des situations de tutelle et de curatelle. De plus, les dossiers traités relèvent d’une technicité particulière quand on aborde des éléments juridiques.

Le point accès numérique CAF

15 personnes accompagnées

L’accompagnement porte sur les premières démarches numériques, la suite des démarches est réalisée par les techniciens de la Maison France Services (anciennement MSAP). Le maintien de ce service au CSF est très apprécié par les habitants car il est en proximité de leur lieu de vie.

Bulletin Familial

Le Bulletin Familial ICI élaboré par le CSF de Wasselonne, est un vrai vecteur de lien social pour les seniors de notre territoire car il recense l'actualité associative et communale. Depuis 2019, le bimensuel a revu sa production et sa distribution à la baisse faute de recette suffisante pour le maintenir comme d'antan. Il reste toutefois une édition papier pour les seniors qui le réclament, 200-250 exemplaires par numéro au CSF et 200 exemplaires à la mairie de Wasselonne.
Le CSF a continué à éditer le bulletin durant le confinement, offrant la possibilité aux familles et publics seniors de le récupérer lors des sorties autorisées.
Bulletin très prisé, il est le reflet de l'actualité locale.

Conseil conjugal et familial

Parmi ses nombreuses actions et activités, l'AGF depuis de nombreuses années, propose des consultations de conseil conjugal et familial. L'AGF a obtenu l'agrément EICCF en 2019 (Etablissement d'Information, de Consultation et de Conseil Familial) par la préfecture de la région Grand Est, pour une durée de 10 ans.

Le conseil conjugal et familial à l'AGF :

- 3 conseillers conjugaux et familiaux : 2 femmes, et 1 homme ayant une formation complémentaire en thérapie analytique de couples.
- 2 lieux de consultations : à Strasbourg au siège et à Sélestat au CSF.

À Strasbourg

« (….) Quel que soit le contexte social ou culturel des consultants, il s'agit de : tenir conseil, assurer une écoute, éclaircissements et soutien, travailler une restauration envisageable du lien, viser à ce que chacun trouve sa place de sujet avec le sens du respect mutuel et de la convivialité propice à une vie de couple et parentale, familiale équilibrée. Ceci également si la séparation s'avère nécessaire : elle se fera dans le cadre d'un accompagnement laissant place à la parole de chacun et l'éventualité d'un relais du service de médiation(…) ».

« (….) Malgré la dureté de la crise (confinements, stress, chamboulements de la vie quotidienne, isolement pour beaucoup), les demandes de consultations n'ont pas augmenté, bien au contraire. Ce qui indique probablement que le conseil conjugal n'est pas perçu comme un service d'urgence, mais plutôt comme un lieu de « traitement de la souffrance conjugale » qui demande une décision de réfléchir ensemble, et de choisir d'y consacrer du temps (…)".

À Sélestat

« (….) Il y a eu très peu de nouveaux rendez-vous durant cette année de pandémie.
4 couples ne sont venus qu'une fois ou deux, 1 personne qui était venue plusieurs fois l'an passé est revenue deux fois, 1 couple 5 fois, un autre 8 fois et un autre 9 fois. Pour l'instant, ces couples continuent de venir mais en espaçant les rendez-vous. Les consultations se font avec un masque, pas de rendez-vous à distance (…) ».

Une année 2020 particulièrement marquée par le contexte sanitaire :

- l'activité n'a pu se poursuivre que partiellement durant la période de confinement de mars à mai 2020 car toutes les personnes ou couples ne souhaitaient pas forcément poursuivre les consultations dans le cadre d'entretiens visio ;
- un protocole sanitaire a été élaboré et ce dernier est transmis aux personnes avant le 1er entretien par la chargée d'accueil ;
- le couvre-feu a également été un frein pour certaines personnes ou couples qui n'ont pas souhaité conserver les

créneaux de consultations (ou opter pour de la visio), malgré le fait que ce motif fait partie des conditions de déplacement autorisé ;
- pour répondre aux directives gouvernementales concernant le couvre-feu et pour les personnes concernées, des convocations sont adressées aux personnes par la chargée d'accueil ;
- les conseillers conjugaux et familiaux ont tenté de s'adapter aux contraintes liées au contexte au profit des personnes/couples afin de maintenir les consultations avec une souplesse au niveau des créneaux horaires, des jours et des modalités de consultations (visio, présentiel) ;
- la dynamique au niveau de la promotion du conseil conjugal et familial n'a pas pu se poursuivre comme les années précédentes ;
- là aussi, il faudra en 2021, s'adapter en utilisant d'autres modes de communication permettant de poursuivre la promotion de cette activité.

Quelques chiffres :
En 2020, le conseil conjugal et familial à l'AGF c'est :
- les conseillers conjugaux ont accueilli 74 couples en suivi d'entretiens conjoints ET 17 personnes en individuels ;
- Soit un total d'heures de consultations de 545h pour 2020, ce qui représente une diminution de 213 heures par rapport à 2019.

Bien évidemment la pandémie et les confinements expliquent l'essentiel de cette diminution de 28%.

Médiation familiale

Autre acticité de soutien aux familles, l'AGF propose la médiation familiale. Nommé « Espace Médiation Familiale », ce service s'inscrit depuis l'automne 2020 dans le Pôle Prévention et Soutien aux Familles de l'AGF.

L'Espace Médiation Familiale de l'AGF s'inscrit dans la démarche de mutualisation du Plateau « Médiation Familiale 67 », qui regroupe 3 autres services conventionnés du département, à savoir le CIDFF, L'ETAGE et RESCIF. L'AGF assure la gestion du Plateau « Médiation familiale 67 ».

Les faits marquants de l'année écoulée

Crise sanitaire liée au Covid-19

L'impact de cette crise sanitaire sur l'activité de médiation familiale ne s'est pas limité aux périodes de confinement, mais s'est imposé tout au long de l'année 2020 et se poursuit encore actuellement.
Dans ce contexte, il a été constaté que le recours à la médiation familiale nécessite pour les personnes d'avoir réglé préalablement leurs autres préoccupations et priorités telles que garde ou scolarisation des enfants, reprise du travail ou télétravail organisé.
Durant le premier confinement du 16 mars au 4 mai, l'AGF a fait le choix de maintenir une instance de veille avec un 0.5 ETP pour l'Espace Médiation Familiale, en adaptant l'activité avec un accueil téléphonique et la possibilité de rendez-vous à distance.
Durant cette période, une réponse en termes d'information, d'accueil et d'écoute a pu être apportée à une quarantaine de demandes par mail et téléphone. Pour une quinzaine d'appels la durée de l'échange téléphonique était au-delà de 30 mn.
Les demandes concernaient souvent des questions et conflits liées au passage des enfants d'un parent à l'autre durant le confinement.
10 rendez-vous d'entretiens d'information et de médiation familiale ont été réalisés.

La permanence maintenue pendant le confinement a permis aux personnes d'avoir un espace d'écoute mais n'a pas généré une activité habituelle de médiation. La quasi-totalité des processus déjà engagés ont été suspendus pendant le confinement et n'ont pas toujours repris par la suite.

Adaptation au contexte sanitaire et développement de l'utilisation des supports à distance

Face au contexte de la pandémie et du confinement, l'équipe de l'Espace médiation familiale s'est mobilisée et a fait preuve d'adaptabilité en développant les outils de visio-conférence tant pour les entretiens de médiation familiale que pour des actions de promotion.
Déjà pratiquée pour les médiations familiales avec un éloignement géographique, la visio-conférence a pu être proposée et utilisée pour les entretiens de médiation familiale et certaines actions de promotion lorsque l'accueil du public en présentiel était impossible du fait des directives gouvernementales.
Le service a multiplié les interfaces pour s'adapter aux demandes des personnes et les compétences des médiatrices familiales se sont développées dans ce domaine.

Par ailleurs, l'Espace Médiation Familiale a mis en œuvre tous les protocoles recommandés par les mesures gouvernementales pour permettre d'accueillir le public dans les meilleures conditions de sécurité pour tout le monde.
Il est à souligner que les personnes ont préféré revenir en présentiel dès que cela a été possible, privilégiant ainsi le contact direct aux entretiens en distanciel.

Baisse des actions de promotion

En 2019, l'Espace Médiation Familiale s'était mobilisé pour atteindre les objectifs en termes d'activité de médiation familiale tels que définis par la Direction selon les indicateurs du référentiel national de financement des services de médiation familiale. Les efforts de promotion en direction du public et des partenaires avaient porté leurs fruits. 2020 s'inscrivait, pour l'Espace Médiation Familiale, dans la suite de cette dynamique, freinée dans son élan par la survenue de la pandémie.

La grande majorité des actions de promotion programmées réunissant du public ont été annulées et toutes les possibilités se greffant sur les actions organisées par les Centres Sociaux et Familiaux de l'AGF ou de partenaires extérieurs n'ont pu être envisagées, celles-ci ayant été elles-mêmes annulées.

Dans le milieu judiciaire

Le constat suivant peut être fait :

- baisse des médiations familiales judiciaires : différents évènements ont eu des répercussions importantes sur l'activité du milieu judiciaire : conflits sociaux, gilets jaunes, grèves des avocats, pandémie. De ce fait, le nombre des mesures de médiations familiales judiciaires a fortement baissé en 2020 ;
- renouvellement de l'inscription sur la liste des médiateurs de la Cour d'Appel : les médiatrices familiales de l'Espace Médiation Familiale ont présenté leur demande de renouvellement de l'inscription sur la liste des médiateurs de la Cour d'Appel pour la période 2020 à 2023 ;
- annulation de l'intervision JAF/médiatrices familiales : Réalisée en 2019 lors d'audiences auprès des Juges aux Affaires familiales du Tribunal Judiciaire de Strasbourg celle-ci devait être reconduite en 2020. Du fait de la pandémie, cette intervision a été annulée. En 2019, elle avait contribué à une augmentation du nombre de médiations familiales judiciaires.

Dans le domaine de la formation

En 2020 et malgré le contexte sanitaire, les médiatrices familiales de l'Espace Médiation Familiale ont suivi le second module de la formation médiation familiale parents/adolescents en début d'année. En octobre 2020, la première session de formation « médiation familiale dans un contexte de vulnérabilité » organisée par la Fenamef et concernant toutes les médiatrices familiales du plateau Médiation Familiale 67 a débuté. La seconde session de cette formation a dû être reportée en 2021 du fait de la crise sanitaire.

Les changements en matière de ressources humaines dans l'Espace Médiation Familiale

L'Espace Médiation Familiale a connu le départ d'une des médiatrices familiales et une réorganisation de l'équipe et de la dynamique de service en passant de 4 à 3 médiatrices familiales (1 temps plein et deux mi-temps).

Les données clés de l'activité en 2020

Les entretiens d'information préalable

En 2020, 357 entretiens d'informations préalables ont eu lieu (421 entretiens en 2019), dont :

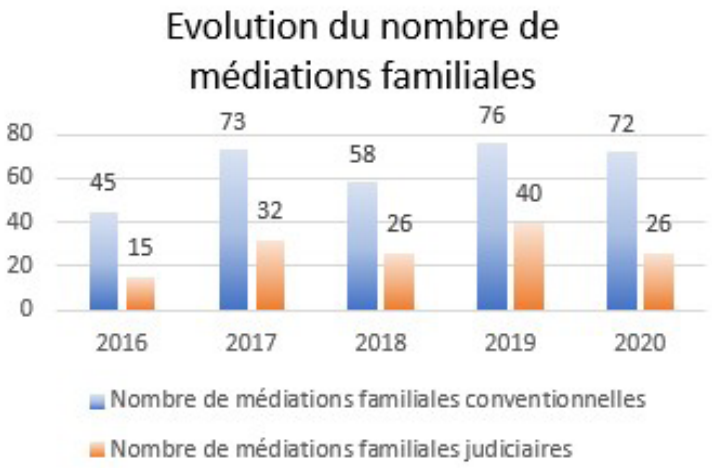
- 90 dans un cadre judiciaire (129 en 2019). Ce sont des injonctions, des ordonnances ou des lettres d'invitation du Tribunal judiciaire;
- 267 dans le cadre conventionnel (292 en 2019)

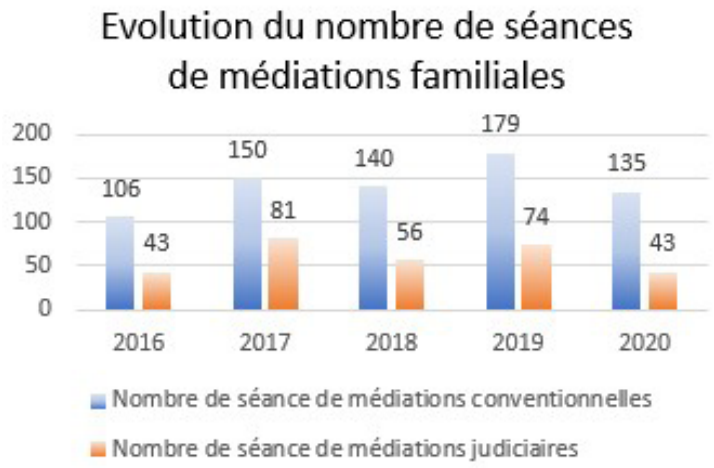
Les médiations familiales

En 2020, 98 processus de médiation familiale ont été mis en œuvre, (116 en 2019) :

- 81 étaient terminés au 31/12/2020;
- 17 étaient en cours à cette même date.

Dans ce cadre, 178 séances de médiation familiale ont eu lieu (253 séances en 2019)





Constats

Le monde judiciaire a été fortement impacté par différents évènements qui ont eu des conséquences sur les orientations en médiation familiale.

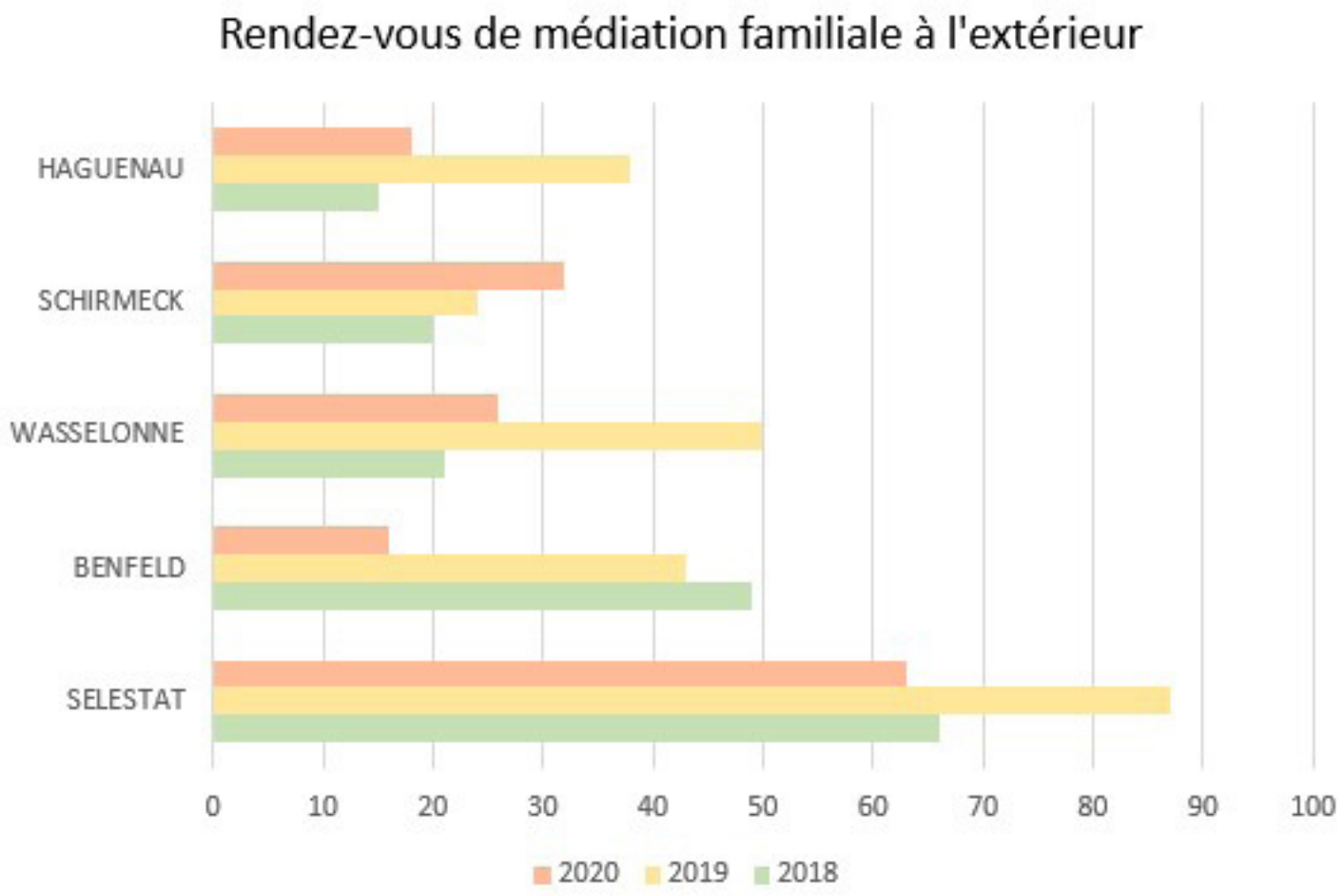
Pour les médiations familiales déjà engagées, tant dans le cadre conventionnel que judiciaire, le contexte sanitaire a quelques fois favorisé le délitement de certains processus. La suspension des rendez-vous pendant la période du confinement suivie d'une période d'incertitude quant aux modalités de reprise ont empêché la reprise de certaines médiations.

Pour les médiations conventionnelles, malgré la crise sanitaire, l'activité reste relativement stable.

L'implantation géographique du service de médiation familiale

L'AGF a toujours le souci de proposer des services aux personnes au plus près de leurs besoins. La possibilité pour les personnes d'avoir accès à un entretien de médiation familiale dans un périmètre géographique acceptable est une priorité. Dans ce sens, l'AGF propose des rendez-vous dans différents lieux du département, à savoir : Strasbourg (siège), les 3 CSF de l'AGF à Benfeld, Sélestat et Wasselonne, dans l'antenne de Haguenau, et à Schirmeck.
Pour Schirmeck, une convention a été signée avec la commune pour proposer des rendez-vous à la Maison de la Vallée.

En ce qui concerne les lieux de rendez-vous extérieurs, le tableau ci-dessous précise le nombre d'entretiens par lieux de rendez-vous et leur évolution :



Médiations familiales à distance

Il est à noter une augmentation significative des entretiens en visio-conférence qui sont au nombre de 94 en 2020 (13 en 2019). La visio-conférence est devenue le mode d'adaptation de toutes les médiations pour respecter la règlementation sanitaire restreignant l'accueil physique.

En dehors du contexte de pandémie, la proposition de médiation familiale à distance dans les situations d'éloignement géographique est toujours d'actualité. Deux options sont possibles :

- soit en co-médiation en visio-conférence, chaque personne est avec un médiateur familial proche de son lieu d'habitation;
- soit la médiatrice familiale de l'AGF et les personnes sont toutes les trois en visio-conférence (chaque personne depuis son domicile, la médiatrice depuis les locaux de l'AGF) le temps de la séance.

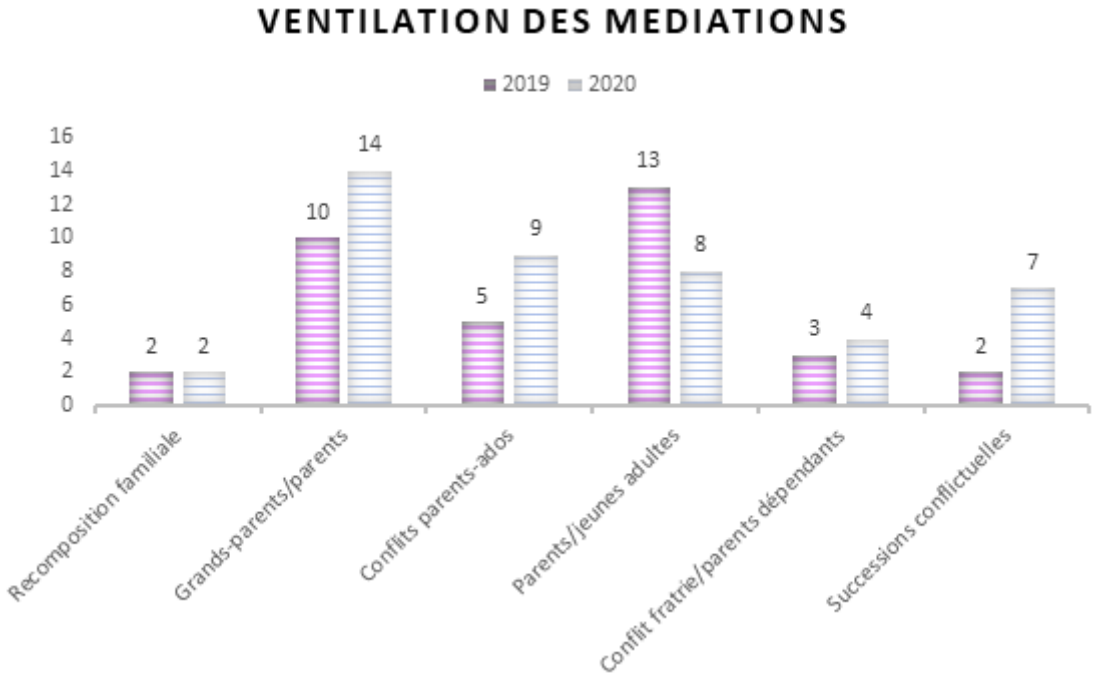
	2020	2019
Nombre d'entretiens en visio-conférence	94	13
Nombre de mesures en visio-conférence	16	3

Caractéristiques du public rencontré

Comme pour les années précédentes, la grande majorité des demandes de médiation familiale concernent les situations de divorce/séparation, 219 sur 263 demandes au total. Les personnes qui font appel à la médiation familiale sont le plus souvent des couples pour qui se pose la question de la séparation, mais aussi des personnes qui sont en cours de séparation. Parfois la rupture est déjà actée et les personnes souhaitent revoir certaines modalités de l'exercice commun de l'autorité parentale.

Pour l'année 2020, une progression sensible des chiffres est repérable pour des situations concernant des grands-parents qui n'ont plus de lien avec leur(s) petit(s) enfant(s), les conflits parents -jeunes adultes, mais aussi les successions et très légèrement pour des fratries en conflits concernant un parent âgé.

La connaissance de la médiation familiale par le biais des partenaires, mais aussi par internet et d'autres médias permet à un nouveau public de penser à la médiation familiale.


VENTILATION DES MEDIATIONS
2019
2020
16
14
12
10
8
6
4
2
0
2
2
10
14
5
9
13
8
3
4
2
7
Recomposition familiale
Grands-parents/parents
Conflits parents-ados
Parents/jeunes adultes
Conflit fratrie/parents dépendants
Successions conflictuelles

Poursuivre l'amélioration continue de la qualité

L'amélioration continue de la qualité est une démarche déjà engagée au niveau des structures de l'association. Elle poursuit plusieurs objectifs :

- l'adaptation continue aux besoins du public, une évaluation régulière de ceux-ci et une prise de recul sur la mise en oeuvre et les effets de l'action;
- la recherche d'une meilleure efficience de l'action à travers l'adaptation des moyens ou l'organisation de leur mise en oeuvre;
- la valorisation des savoir faire et les spécificités des actions de l'AGF et la formalisation des pratiques.

Il s'agit pour l'AGF, de maintenir les compétences voire de les renforcer et de les faire évoluer pour garantir une adaptation permanente de ses actions vis-à-vis d'un public qui s'est diversifié au cours des dernières années. Ceci amène l'association à :

- former ses bénévoles;
- adapter ses réponses dans les différentes activités et services;
- cultiver la « culture » AGF;
- évaluer ses activités;
- tenir compte des conclusions des contrôles auxquels, elle est soumise;

Formation des bénévoles

Depuis 2017, date où le conseil d'administration a décidé en guise de sa reconnaissance de l'engagement bénévoles, de dédier 1€ symbolique sur le montant de la cotisation à l'association pour la formation des bénévoles. Nous avons donc une enveloppe dédiée à promouvoir la formation des bénévoles (individuelles et collectives). Nous bénéficions par ailleurs du soutien financier de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS), à travers le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

Compte tenu du contexte, seuls **5 bénévoles** ont pu bénéficier d'une formation en 2020

Formations collectives

La préparation pour les animateurs autour de la semaine sans écrans – Intervenant : Serge Hygen – 1 session au mois de février 2020 – **4 inscrits**/ **4 participants**.

Formations individuelles

Une personne a pu bénéficier d'une formation individuelle en yoga.

La démarche qualité du pôle Enfance et Jeunesse



La démarche qualité AGF, initiée depuis 2017, engage chaque structure à entrer dans une démarche d'amélioration continue concernant à la fois la qualité de l'accueil, la prise en charge des enfants, la qualité de l'accueil et le service offert aux familles. Il intègre également des enjeux en termes de management, de respect de l'environnement et de lien avec les partenaires locaux.

Aujourd'hui toutes les structures d'accueil gérées par l'AGF s'engagent à mener annuellement une auto-évaluation de leurs pratiques et un travail de réflexion et d'analyse en équipe.

La démarche qualité : report des évaluations

En 2020, les structures devaient réaliser une évaluation sur 2 nouveaux engagements de la charte : la démarche pédagogique autour de l'enfant et la mission sociale de l'établissement.

Au regard du contexte sanitaire qui a engendré une fermeture des structures sur une partie de l'année et une modification importante des pratiques et des protocoles, nous avons fait le choix de reporter à l'année suivante les évaluations en équipe et le travail autour de la charte qualité.

Il en va de même pour les enquêtes de satisfaction.

Suivi des contrôles des établissements du pôle enfance et jeunesse

Protection maternelle et Infantile

Les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ont procédé au contrôle des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants de Benfeld, Hohwiller et la micro-crèche Strasbourg-Hautepierre.

Renforcement des contrôles en matière d'hygiène et de santé au travail

Dans le cadre de leur mission, les élus de la Santé Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) du CSE de l'AGF ont inspecté les périscolaires de Marckolsheim et Roeschwoog.

Les obligations DSP et suivi de maintenance

Dans le cadre de ses obligations de délégation de service public, l'AGF répond aux missions de suivi de maintenance et veille au bon fonctionnement de ses structures déléguées et de ses équipes.

Des comités de pilotage, une ou deux fois par an, rassemblant les élus, la CAF et le gestionnaire permettent de faire le point des actions et du fonctionnement passés ou en cours mais aussi de présenter les différents projets ou besoins.

Modalités d'évaluation du PAFS

Concernant le PAFS, des questionnaires de satisfactions sont diffusés à la fin de chaque animation ponctuelle (conférence, journée jeux..) permettant ainsi de recueillir l'avis des familles.

Les échanges verbaux sont aussi précieux pour affiner les envies, les besoins et pistes d'amélioration. Lors de la mise en œuvre des projets sociaux dans les EVS, des questionnaires sont diffusés aux habitants du territoire et à nos membres pour recueillir leurs avis et propositions.

La crise sanitaire n'a pas permis de diffuser autant de questionnaires qu'en 2019. Mais chaque animation ponctuelle a donné lieu à une évaluation.

Organisme de formation

Afin de favoriser la diffusion des savoirs et des expériences, l'AGF a mise en place dès 1976, son propre organisme de formation. Deuxième organisme de formation créé dans le Bas Rhin, l'AGF a su faire évoluer ses pratiques, son fonctionnement, son équipe pédagogique à partir de sa connaissance terrain et de l'évolution de la formation.

Celui-ci propose des formations à destination des professionnels travaillant auprès des publics petite enfance, enfance et jeunesse.

Il est le gage d'une amélioration et d'une adaptation continue pour les professionnels.

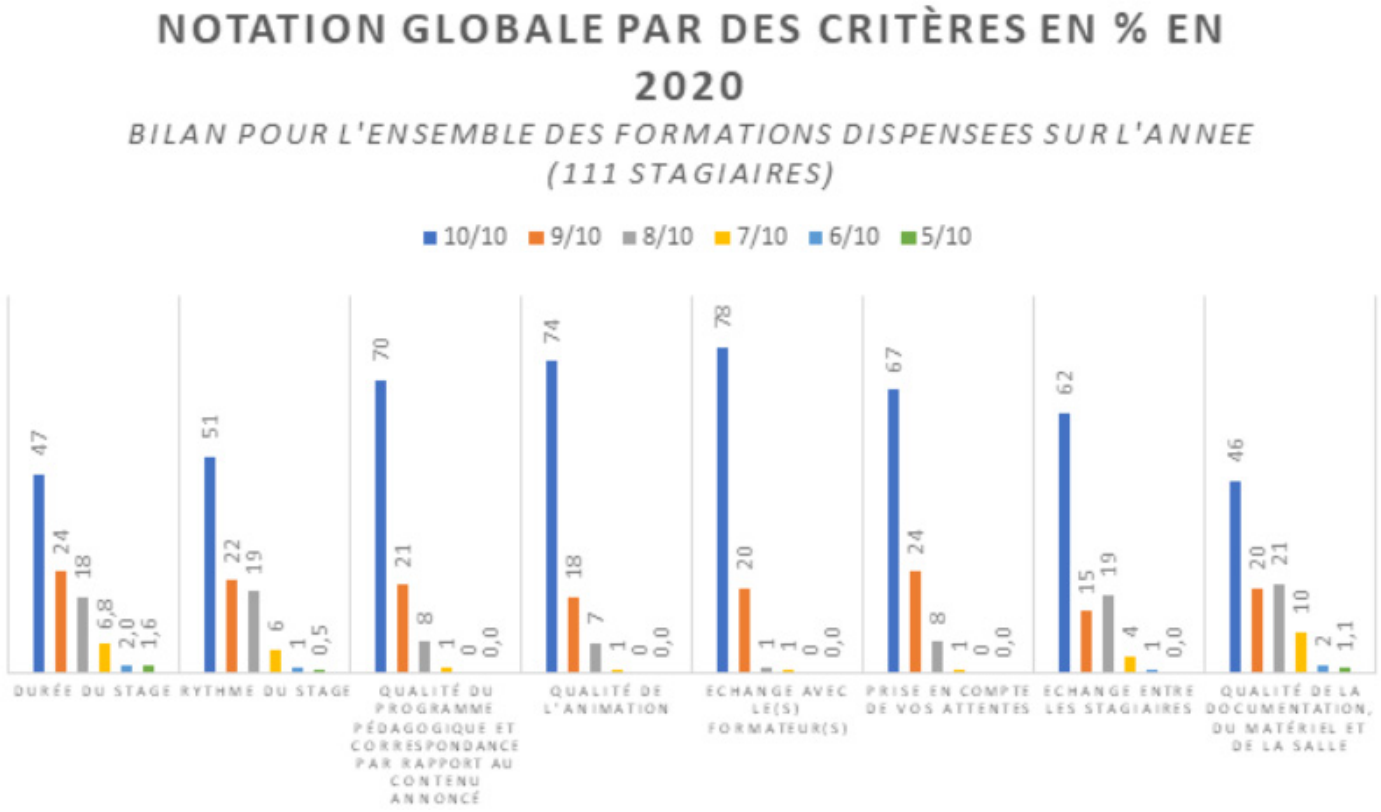
Référencé Data Dock depuis juin 2017, le service RH/Formation effectue des contrôles et mises à jour annuels internes afin de continuer à répondre aux 6 critères et 21 indicateurs du Data Dock.

Avec la fin de DataDock et l'arrivée de la certification, Qualiopi est un nouveau tournant à prendre pour l'organisme de formation de l'AGF.

En quelques chiffres :

Stages inter-entreprises	Sessions annulées	Sessions réalisées	Nombre de stagiaires
26	17	9	21
Nombre de devis formations intra entreprise	**Sessions réalisées**		**Nombre de stagiaires**
21	11		104
Nombre de demandes de formations en sous-traitance)	**Sessions annulées**	**Sessions réalisées**	**Nombre de stagiaires**
7	6	0	0
Nombre total de stagiaires			125

ÉVALUATION



Appréciation générale (en %)

Très satisfaisant	77,48
Satisfaisant	22,52
Insatisfaisant	0,00
Très insatisfaisant	0,00

Suivi des réclamations

En 2020, notre association a poursuivi le suivi des réclamations mis en place au niveau de l'association depuis 2019.

Ce suivi permet de recenser les réclamations et de s'assurer qu'une réponse a été apportée à chaque famille.

Les réclamations concernent essentiellement l'accueil des enfants dans les structures d'accueil petite enfance, l'accessibilité des tous les enfants à l'accueil périscolaire, la qualité des repas dans les périscolaires, des violences entre enfants, les protocoles COVID.

Développer la participation de l'AGF au débat public - Agir pour la politique familiale

L'évolution de la société, des structures familiales, des politiques publiques et l'émergence de nouvelles problématiques soulèvent de nombreuses questions susceptibles de faire débat dans la société. Il importe que l'AGF se fasse l'écho de l'expression des familles.

En effet, en tant qu'association de défense des intérêts des familles, notre volonté est de participer à la prise en compte des besoins des familles et d'agir pour la politique familiale.

Cela se traduit par :

- la mobilisation des familles pour recueillir leurs opinions ;
- la représentation des familles auprès des instances locales et nationales : UDAF, CPAM, Familles de France, représentations des usagers dans les établissements de santé, CCAS, chambre de consommation d'Alsace et du Grand Est, fédération des centres sociaux, ARIENA ;
- les actions auprès des pouvoirs publics ;
- la diffusion des savoirs, des expériences, leur mise en débat afin de garantir une remise en question régulière.

Zoom sur... L'intervention des administrateurs

Les activités des administrateurs ne se limitent pas au seul périmètre de l'AGF mais les conduisent à participer à différents groupes de travail proposés par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), la Ville de Strasbourg, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Conseil Départemental.

De la même façon, les représentations de l'AGF impliquent que nos administrateurs siègent dans les instances de Familles de France, l'UDAF, la Chambre de consommation d'Alsace, l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)…

Des bénévoles AGF assurent également, au titre de l'UDAF, des représentations au CA de la CAF, dans les Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC), au conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), dans les CCAS, à la commission de surendettement de la Banque de France et à la Mission locale d'Alsace du Nord.

UDAF

Udaf Bas-Rhin
Unis pour les Familles

Conformément à l'ordonnance du 3 Mars 1945 et à la Loi du 11 Juillet 1975, l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) en relation avec l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) est habilitée à :

- donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions familiales et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles,
- représenter officiellement les familles auprès des pouvoirs publics : c'est ainsi que l'UDAF du Bas-Rhin, assume différentes représentations, notamment à la Caisse d'Allocations Familiales, à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, au sein des instances des établissements hospitaliers, dans les CCAS, au sein d'offices HLM…..
- gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir confier la charge,
- exercer devant les juridictions l'action civile relative aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

L'UDAF du Bas-Rhin regroupe au 31/12/2020 35 associations familiales, auxquelles adhèrent près de 15688 familles.

L'AGF y est représentée par 8 administrateurs :

Membres élus	**Membres désignés**
J. Marie HEYDT	Martine AMRHEIN
Kurt JENSEN	Christian HEYD
Marlyse PHILIPP	Audrey SCHANDENE
Anne RENAERD	Estelle FRAASS

L'UNAF et les UDAF sont ouvertes aux réalités familiales de notre société : elles représentent toutes les familles françaises y compris les familles monoparentales ou recomposées, ainsi que les familles étrangères domiciliées en France.

La diversité des mouvements familiaux membres témoigne de la pluralité des conditions de vie, des idéologies et des aspirations de l'ensemble des familles.

Au titre de l'UDAF, notre association a notamment participé à la conférence régionale des acteurs de la Stratégie pauvreté. Elle y a porté la voix des familles.

En 2020, l'AGF s'est mobilisée pour identifier parmi ses membres des délégués familiaux pouvant siéger au sein des CCAS-CIAS au titre de l'UDAF. Ainsi, 37 membres de l'AGF siègent au sein des CCAS-CIAS pour défendre les intérêts des familles dans les communes.

Familles de France

L'Association Générale des Familles du Bas-Rhin est affiliée à la Fédération « Familles de France », organisme national fédéral qui siège à Paris.

Par son adhésion, l'AGF67 bénéficie d'informations à l'échelon national et international sur les développements de la politique familiale. Le choix de cette adhésion est fondé sur la volonté de Familles de France d'être attentive à l'évolution de nos sociétés, de prendre position et de faire des propositions aux instances locales et nationales en charge des mesures touchant les familles, tout en gardant sa liberté d'opinion et d'expression par rapport aux organismes divers, associatifs, politiques ou religieux.

Le Président de l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin, Christian HEYD et Philippe de COMBEJEAN, Vice-président, sont membres du Conseil d'administration de Familles de France. Philippe de COMBEJEAN participe régulièrement aux commissions Vie Familiale. Il est président du Comité Juridique de la Fédération.

Très attentive à l'évolution de nos sociétés, Familles de France réalise des études, interpelle les élus à l'échelon national et local, prend position et présente des propositions pour améliorer la vie des familles, participe aux débats sur les questions d'actualités (bioéthique, éducation, consommation, droit de la famille, fiscalité…).

Un billet parlementaire est adressé à tous les députés à l'occasion de chaque débat concernant la vie familiale engagé au Parlement. Des questionnaires sont transmis aux candidats aux élections nationales ou locales.

Ariena (Agence Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace)

La ferme éducative AGF est membre du réseau Ariena depuis de nombreuses années.

En tant qu'association régionale et « tête de réseau », l'Ariena a pour mission principale d'animer, accompagner, former et représenter son réseau, composé de 45 structures d'éducation à la nature et à l'environnement présentes sur l'ensemble du territoire alsacien. Du fait de sa vocation régionale à fédérer les initiatives et les projets, l'Ariena organise régulièrement des grands rendez-vous régionaux, qui permettent à l'ensemble des acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace de se réunir et de construire collectivement un projet pour l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace.

Fédération des centres sociaux

Les 3 CSF adhèrent à la fédération des centres sociaux.

La Fédération représente les centres sociaux adhérents auprès des pouvoirs publics, organismes de sécurité sociale, services déconcentrés, et collectivités territoriales.

Elle participe à la création de nouveaux Centres et au développement de leurs moyens.
Elle propose des actions de formation à ses bénévoles et ses salariés.
Elle exerce une fonction de conseil auprès de ses adhérents, elle leur apporte une assistance technique et elle favorise les transferts de savoir-faire entre eux.

Liens avec les collectivités

L'AGF, présente sur presque 100 communes, entretient d'étroits liens avec les collectivités.
Qu'il s'agisse de liens tissés à travers la vie associative ou de liens tissés à travers la gestion des structures, l'AGF est présente auprès des communes pour leur faire bénéficier de notre de notre expertise de terrain en matière d'accompagnement des familles.

L'idée est bien de pouvoir co-construire avec les collectivités pour apporter des réponses adaptées, réalistes et opérationnelles pour les familles de leur territoire.

A travers la gestion des structures, notre association remonte aux collectivités les problématiques de garde auxquelles sont confrontées les familles, mais également les problématiques en matière sociale. Chaque dossier de délégation de service public déposé, oblige notre association à effectuer un diagnostic du territoire afin de présenter une offre qui s'adapte au territoire.
Ce diagnostic est revu chaque année lors de l'élaboration du rapport d'activité de chaque structure. En effet, il est essentiel que nos professionnels puissent connaitre la typologie des familles du territoire pour adapter leur offre.

Cette connaissance, actualisée chaque année, des familles, de leurs problématiques, des partenaires associatifs et sociaux du territoire, permet à notre association d'être force de proposition et d'apporter aux collectivités notre expertise.

A travers la vie associative, la démarche est identique. Nos équipes bénévoles et salariés élaborent des diagnostics de territoire, entretiennent des liens étroits avec les familles et les partenaires. Ces démarches permettent la mise en œuvre de projet de territoire singulier, qui se déclinent localement pour répondre à des problématiques sociales et des besoins des habitants.

Ainsi, là encore l'AGF peut apporter son expertise aux collectivités et faire remonter les besoins des familles.

Codeva

Depuis 2018, l'AGF siège au CODEVA.
A ce titre, elle est sollicitée pour siéger à la commission du fonds de secours des associations.
En 2020, l'AGF a ainsi participé à 1 commission.

Participation au groupe de travail national UNAF : « Espace parents »

En 2019, l'AGF avait participé aux groupes de travail relatifs aux 1000 premiers jours et aux grenelles de violences faites aux femmes.

En 2020, notre association a poursuivi son implication dans les groupes de travail nationaux. Trois salariés ont notamment participé au groupe de travail national UNAF « Espaces parents » sur le thème de l'école à la maison pendant la période du confinement. Ce groupe de travail s'est réuni deux fois en 2020.

En 2020, notre association a également relayé plusieurs enquêtes et questionnaires nationaux pour le compte de Familles de France ou de l'UNAF.

Par ailleurs, plusieurs membres ont participé aux enquêtes relatives à la hausse des prix de la consommation.

Renforcer la communication interne et externe

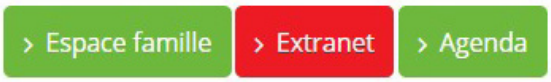
L'AGF est une association connue de l'ensemble des acteurs locaux du fait de son implantation et de son histoire. Cependant, notre vocation généraliste et donc la très grande diversité des actions que nous mettons en œuvre, ne permettent pas aisément à ces acteurs d'en avoir une vision complète.

Ceci est valable aussi bien pour nos partenaires et financeurs que nos adhérents et bénévoles. Chacun développe sa propre représentation de l'association principalement du point de vue du service ou de l'activité qu'il anime, à laquelle il participe ou qu'il soutient. La question renvoie donc aussi bien à la communication intra-associative, qu'extra-associative.

Plusieurs actions ont été engagées à ce niveau lors des dernières années. 2019 fut plus particulièrement marqué par :

- des actions de communication internes : livret d'accueil, intranet, matinée d'échanges entre les professionnels, rencontres autour du projet associatif ;
- des actions de communication externes : rentrée des associations, newsletter, couverture médiatique, développement du site internet, de la page Facebook, les rencontres avec les collectivités, les partenaires….

L'extranet AGF : une boîte à outils pour les directeurs de sites du pôle enfance et jeunesse



Confrontés à l'éloignement géographique entre les services supports du siège de l'AGF et les structures d'accueil, nous avons recherché le moyen de **répondre au besoin de réactivité et d'information des directeurs dans l'exercice de leurs missions pour l'AGF**.

Notre objectif est de permettre au directeur de mener à bien ses missions de manière opérationnelle et directe, avec la possibilité de **trouver rapidement la réponse à ses question**s.

Nous avons choisi de développer **un site extranet dédié aux directeurs des structures d'accueil AGF, directement accessible depuis le site internet de l'AGF**.

Il permet aujourd'hui de **faciliter la prise de poste des directeurs au sein de l'AG**F avec un accès à tous les documents et process nécessaires à la gestion du quotidien au sein du site d'accueil. Il **offre une interface dynamique avec tous les services de l'AGF** (service RH, comptabilité, communication, Pôle Enfance et Jeunesse).

La mise en place de cet outil dématérialisé permet chaque jour de **garantir une plus grande disponibilité et réactivité des services pour les directeurs de sites**. Nous avons souhaité **recentrer les échanges avec les équipes de terrain sur le cœur de métier et l'accompagnement** au fonctionnement des sites.

L'utilisation de l'outil Office 365

A compter de 2020, nous avons mobilisés les directeurs des structures pour utiliser l'outil Office365 et notamment One Drive. L'objectif est de faciliter le partage des documents et informations, ainsi que le travail collaboratif. Cet outil a été particulièrement utile durant la période du confinement avec la mise en place du télétravail momentanément pour les directeurs des structures d'accueil.

Mise en place de l'application Kidizz

A compter de septembre 2020, dans le cadre du renouvellement de la DSP (Délégation de Service Public) des accueils périscolaires du territoire de la CC du Ried de Marckolsheim et de la reprise du multi accueil de Marckolsheim, nous avons mis en place l'application Kidizz.

L'objectif est de proposer un échange personnalisé et facilité avec les parents des structures (partage d'informations, de documents, de photos).





Livret d'accueil /charte

Afin de favoriser la « culture AGF », deux livrets d'accueil ont été élaborés :

- celui destiné aux salariés
- celui destiné aux bénévoles

Ces deux outils, qui permettent aux acteurs qui œuvrent au sein de notre association de s'approprier nos valeurs, notre histoire, nos orientations, sont transmis régulièrement aux nouveaux salariés et aux nouveaux bénévoles.

Communication aux professionnels et membres du conseil d'administration

L'année 2020 n'a pas permis de renouer les rencontres autour du projet associatif, ni les matinées d'échange entre les professionnels autour du projet associatif.

Toutefois afin de garder le lien, plusieurs communications ont été transmises aux salariés et aux membres du conseil d'administration. Ainsi 3 lettres d'information ont été transmises aux membres du conseil d'administration pour détailler :

- les mesures liées au personnel ;
- les mesures liées à l'activité du Pôle Enfance et Jeunesse ;
- les mesures liées à l'activité du Pôle Associatif Familial ;
- les actions de solidarité mises en place ;
- les dispositifs de soutien aux familles et aux bénévoles mis en place.